Nations Unies S/2020/657



Conseil de sécurité

Distr. générale
7 juillet 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 7 juillet 2020, adressée au Secrétaire général et aux représentants permanents des pays membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil de sécurité a mené à bien la procédure de vote sur le projet de résolution figurant dans le document portant la cote S/2020/654, présenté par l'Allemagne et la Belgique au titre de la question intitulée « La situation au Moyen-Orient ». Le vote s'est déroulé selon la procédure énoncée dans la lettre datée du 27 mars 2020 adressée aux représentantes permanentes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil (S/2020/253), qui a été arrêtée en raison de la situation exceptionnelle résultant de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

La Directrice de la Division des affaires du Conseil de sécurité a reçu des lettres des 15 membres du Conseil de sécurité qui ont indiqué la position de leur pays sur le projet de résolution. Le résultat du vote est le suivant :

Voix pour :

Afrique du Sud, Allemagne, Belgique, Estonie, États-Unis d'Amérique, France, Indonésie, Niger, République dominicaine, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Tunisie et Viet Nam.

Voix contre :

Chine et Fédération de Russie.

Abstentions :

Néant.

Le projet de résolution a recueilli 13 voix pour et deux contre (Chine et Fédération de Russie), sans abstentions. Des membres permanents du Conseil ayant voté contre, il n'a pas été adopté.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Christoph **Heusgen**



20-09088 (F) 080720 080720

